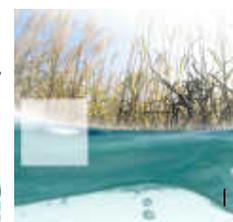


# ÉTUDE D'ESTIMATION DES VOLUMES PRÉLEVABLES GLOBAUX



2010 - 2015

SDAGE  
Rhône-Méditerranée

## SOUS-BASSINS VERSANT DU ROUBION ET JABRON, ALLUVIONS DU ROUBION ET JABRON – PLAINE DE VALDAINE

### CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Les ressources en eaux sur le bassin versant du Roubion-Jabron ont été identifiées comme étant en déficit quantitatif dans le cadre du SDAGE Rhône Méditerranée<sup>1</sup>. En effet, au cours des dernières années, au vu notamment des faibles débits observés sur les cours d'eau, les arrêtés sécheresse ont été régulièrement utilisés, alors qu'il s'agit en théorie de procédures qui doivent rester exceptionnelles.

La circulaire 17-2008 du 30 juin 2008 sur la résorption des déficits quantitatifs et la gestion collective de l'irrigation s'inscrit dans le cadre du Plan National de Gestion de la Rareté de l'Eau de 2005, de la Loi sur l'Eau (LEMA) de 2006 et de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau (DCE). Elle cible un retour à l'équilibre entre la ressource et la demande en eau. Elle fixe les objectifs généraux visés pour la résorption des déficits quantitatifs, et décrit les grandes étapes pour atteindre ces objectifs :

- Détermination des volumes maximums prélevables, tous usages confondus,
- Concertation entre les usagers pour établir la répartition des volumes,
- Dans les bassins concernés, mise en place d'une gestion collective de l'irrigation.

C'est dans ce contexte que se déroule l'étude d'estimation des volumes prélevables, sous maîtrise d'ouvrage de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, réalisée par les bureaux d'étude Artelia et Maison Régionale de l'eau et débutée en 2010.

Cette étude est suivie par un comité de pilotage associant élus locaux, usagers et services de l'État.

L'objectif est de définir des volumes d'eau qui puissent être prélevés en moyenne 4 années sur 5, sans avoir besoin de recourir à des arrêtés de restriction et sans pénaliser le milieu aquatique.

#### 1. Bilan des prélèvements en eau par usage

*Quels volumes d'eau prélevés où, quand, pour quel usage?*

#### 2. Estimation de la ressource en eau naturelle

*Quels débits dans les rivières en été hors influence des prélèvements et restitutions en eaux?  
Quels niveaux de nappes ?*

### Démarche de l'étude

#### 3. Caractérisation des besoins en eau du milieu

*Quels débits nécessaires en rivière pour maintenir l'habitat des poissons?*

#### 4. Détermination de volumes prélevables et gestion des ressources

*Quels prélèvements possibles sur les différents bassins ?  
Quelles préconisations pour une gestion équilibrée des ressources en eaux?*

<sup>1</sup> <http://www.eaurmc.fr/le-bassin-rhone-mediterranee/le-sdage-du-bassin-rhone-mediterranee.html>

# 1. BILAN DES PRÉLÈVEMENTS EN EAUX

Sur le territoire, les cours d'eau et les eaux souterraines (en particulier les alluvions de la plaine de Valdaine, concernés par la présente étude) sont principalement sollicités pour l'alimentation en eau potable (AEP) et l'irrigation. Au cours de cette dernière décennie, les prélèvements sur les ressources du bassin versant pour un usage AEP ont pris le pas sur l'usage agricole. La profession agricole s'est en effet en grande partie tournée vers une alimentation par les eaux du Rhône, avec le développement des réseaux sous-pression du SIIME (Syndicat Intercommunal d'Irrigation de Marsanne et ses Environs) et SIRME (Syndicat Intercommunal d'Irrigation Rhône Montélimar), diminuant ainsi considérablement les volumes prélevés, notamment dans les eaux souterraines de la plaine de Marsanne qui n'est aujourd'hui pratiquement plus exploitée.

Les prélèvements agricoles sont aujourd'hui principalement effectués dans les cours d'eau.

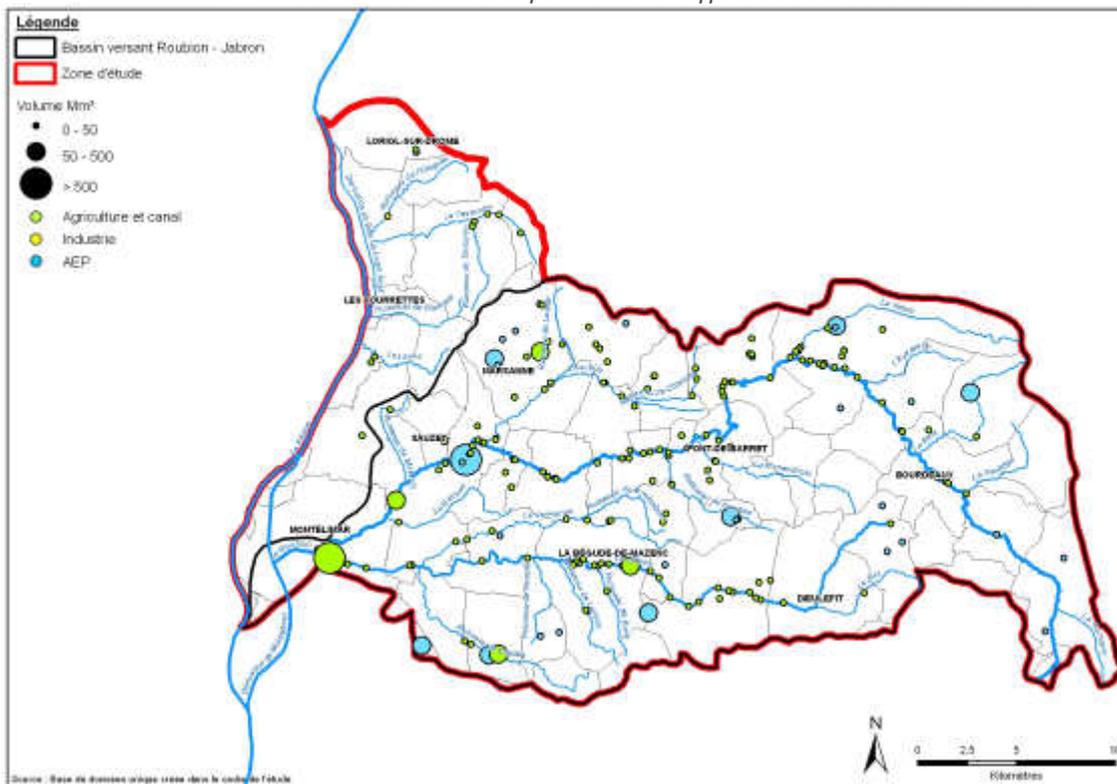
De même, l'usage AEP sollicite en majeure partie les eaux superficielles du territoire; de nombreuses sources sont captées. Les principaux captages AEP se situent dans les eaux souterraines sur l'aval du territoire.

Par ailleurs, la présence de canaux sur le territoire dérive une partie de l'eau des cours d'eau pour la restituer plus en aval, en quasi totalité car les prélèvements effectués dans ces canaux sont aujourd'hui marginaux. Pour autant, l'eau dérivée peut court-circuiter un linéaire important de cours d'eau.

*Historique des prélèvements et rejets sur le bassin versant Roubion-Jabron*

Usage	Milieu	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
AEP	SOU	1 318	1 102	940	930	933	998	1 099	1 132	1 202	1 165	1 186	801
AEP	SUP	2 223	2 707	2 802	2 907	3 203	3 517	3 074	3 065	2 686	2 322	1 908	3 081
Agriculture	SOU	691	716	748	651	674	971	754	587	400	367	239	244
Agriculture	SUP	747	850	936	855	879	1 182	1 143	1 058	951	872	604	933
Canal	SUP	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 548	1 576	1 576
Industrie	SOU	251	267	63	90	102	84	83	106	134	111	114	98
<b>TOTAL PRELEVEMENTS</b>		<b>6 779</b>	<b>7 190</b>	<b>7 036</b>	<b>6 980</b>	<b>7 339</b>	<b>8 300</b>	<b>7 701</b>	<b>7 496</b>	<b>6 920</b>	<b>6 385</b>	<b>5 627</b>	<b>6 734</b>
Restit Canal	SOU	-199.5	-199.5	-199.5	-199.5	-199.5	-199.5	-199.5	-199.5	-199.5	-199.5	-207.9	-207.9
Restit Canal	SUP	-465.4	-465.4	-465.4	-465.4	-465.4	-465.4	-465.4	-465.4	-465.4	-465.4	-485.2	-485.2
Restit Industrie	SUP	-238.2	-253.6	-59.7	-85.0	-96.8	-80.0	-78.8	-101.1	-127.2	-105.2	-108.3	-93.5
Restit_STEP	SOU	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-13.9	-41.2	-41.2
Restit_STEP	SUP	-1016.3	-1079.7	-1154.9	-1154.9	-1184.9	-1193.1	-1133.1	-1133.1	-1133.1	-1148.0	-1150.8	-1154.1
<b>TOTAL REJETS (hors restitutions diffuses)</b>		<b>-1 933</b>	<b>-2 012</b>	<b>-1 893</b>	<b>-1 919</b>	<b>-1 961</b>	<b>-1 952</b>	<b>-1 891</b>	<b>-1 913</b>	<b>-1 939</b>	<b>-1 932</b>	<b>-1 993</b>	<b>-1 982</b>

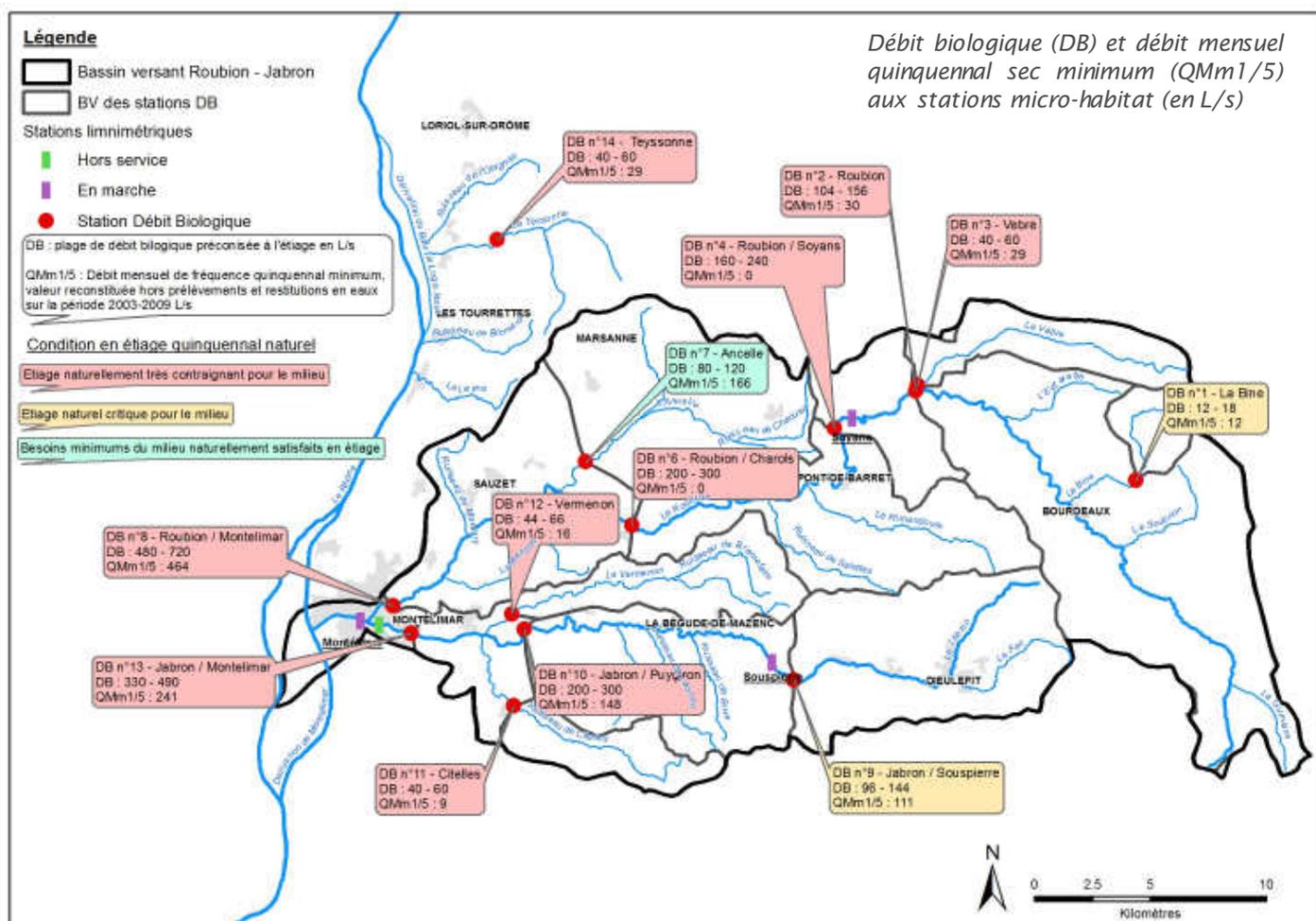
*Localisation et volume des prélèvements effectués dans les cours d'eau en 2008*





## 4. ADÉQUATION RESSOURCE-BESOIN

La carte ci-dessous présente les gammes de débit biologique définies en différents points du bassin et les met en regard avec un débit naturel (reconstitués hors prélèvements et rejets en eaux) représentatif d'un étiage sévère (Qmm1/5 : débit mensuel de fréquence quinquennal minimum). Les encadrés en rouge indiquent que les situations hydrologiques naturelles quinquennales sont contraignantes pour le milieu (c'est-à-dire que le débit biologique n'est pas toujours respecté en situation naturelle d'étiage sévère) ; les encadrés en vert indiquent que les conditions hydrologiques quinquennales naturelles sont moins contraignantes et permettent de satisfaire les besoins minimums du milieu.



Il est ainsi mis en évidence que, excepté sur l'Ancelle, les étiages quinquennaux sur le bassin versant Roubion-Jabron sont naturellement (très) contraignants pour le milieu et que compte tenu de l'objectif de gestion équilibrée en moyenne 8 années sur 10, aucun volume n'est théoriquement prélevable.

Il s'agit alors de trouver un compromis entre les besoins anthropiques et les besoins du milieu. L'enjeu est de réduire au maximum les pressions sur le milieu, déjà naturellement contraint à l'étiage, dans le but de pérenniser les différents usages de l'eau. Des efforts en termes d'économies d'eau sont attendus.

Des volumes prélevables ont été déterminés pour les eaux superficielles et souterraines du territoire d'étude. **Les prélèvements actuels (période 2003-2009) sont a minima gelés sur l'ensemble du bassin.** Un effort important est attendu en termes d'économies d'eau, et notamment sur les rendements de réseau AEP et de consommation d'eau potable. Cet effort doit être particulièrement soutenu sur la partie amont du Roubion; sur le ruisseau des Citelles, une substitution du prélèvement de source vers les forages profonds est préconisée. Sur certains secteurs, tel que la Vèbre et les Citelles, il est par ailleurs préconisé d'abandonner les prélèvements agricoles (par ailleurs déjà très faibles).

Suite à cette étude, en coordination avec les services de l'État, un processus de concertation va être initié sur le bassin avec tous les usagers, pour la révision des autorisations de prélèvement et la mise en place d'une gestion équilibrée de l'eau sur le territoire.

Pour en savoir plus :

Agence de l'eau RM&C : <http://www.eaurmc.fr/>

Artelia : <http://www.arteliagroup.com/> - Thierry MONIER/Claire MANUS